

## L'accompagnement comme mécanisme de formation continue des professeurs au Maroc: Cas de l'académie régionale de l'éducation et de la formation Rabat Salé Kenitra

### [ Accompaniment as a Mechanism for Teachers' Continuous Training in Morocco: Case of the Regional Academy of Education and Training Rabat Salé Kenitra ]

*Arharbi Rachid<sup>1</sup> and Belhaj Laila<sup>2</sup>*

<sup>1</sup>Laboratoire: Education, culture, arts et didactique de la langue et de la littérature francaises (ECADLLF), Université Mohammed V, Faculté des sciences de l'éducation, étude doctorale analyse et évaluation des systèmes d'éducation et de formation, Rabat, Morocco

<sup>2</sup>Professeur habilité, Laboratoire: Education, culture, arts et didactique de la langue et de la littérature francaises (ECADLLF), Université Mohammed V, Faculté des sciences de l'éducation, étude doctorale analyse et évaluation des systèmes d'éducation et de formation, Rabat, Morocco

---

Copyright © 2023 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the **Creative Commons Attribution License**, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

**ABSTRACT:** Teacher training in Morocco is considered one of the most essential elements of all reforms of the Moroccan education system. In view of the increasing number of schoolteachers recruited in recent years, coupled with the use of regional employment that has replaced the short experience of contract employment, the issue of teacher training has become even more important, whether it be initial or in-service training, to professionalize the sector. If initial training is carried out in training centers dedicated to this mission, continuing education takes several forms (continuing education cycles, pedagogical meetings, accompaniment...). Our objective was to focus on one of the mechanisms of continuing education adopted in Morocco, namely «coaching and learning by doing». Building on the study and analysis of the quantitative evolution of the number of accompanying teachers and accompanied teachers within the Regional Academy of Education and Training Rabat Salé Kenitra since 2015, and a study conducted via a questionnaire addressed to the teachers concerned, we were able to notice that considerable efforts have been made and a satisfaction among the «accompanied», however, there are still components that need to be developed by the concerned authorities.

**KEYWORDS:** Continuing training; accompaniment; professionalization; educational reform; pedagogical innovation.

**RESUME:** La formation des professeurs au Maroc est considérée comme un pilier incontournable dans toutes les réformes du système éducatif marocain. Devant le nombre croissant des professeurs de l'enseignement scolaire recrutés ses dernières années et le recours à l'emploi régional qui a remplacé la courte expérience de l'emploi par contrat, le sujet de la formation des professeurs a encore pris de l'ampleur, qu'il s'agisse de la formation initiale ou continue et ce dans un souci de professionnalisation du métier. Si la formation initiale s'effectue dans des centres de formation dédiés à cette mission, la formation continue prend plusieurs formes (cycles de formation continue, rencontres pédagogiques, accompagnement...). Notre objectif était de mettre sous la lumière l'un des mécanismes de formation continue adopté au Maroc, à savoir «l'accompagnement et l'apprentissage par la pratique». A partir de l'étude et l'analyse de l'évolution quantitative des nombres des professeurs accompagnateurs et des professeurs accompagnés au sein de l'Académie Régionale d'Education et de Formation Rabat Salé Kenitra depuis 2015, et d'une étude réalisée via un questionnaire adressé aux professeurs concernés, nous avons pu noter qu'il y a des efforts considérables qui sont déployés et un degré de satisfaction positif chez les «

accompagnés», mais nous avons également relevé des point sur lesquelles les autorités compétentes doivent encore porter plus d'attention.

**MOTS-CLEFS:** Formation continue; accompagnement; professionnalisation; réforme éducative; innovation pédagogique.

## **1 INTRODUCTION ET CONTEXTE**

La formation des professeurs a toujours occupé une place centrale dans tous les débats menés autour de la réforme du système éducatif marocain. En effet, et ce depuis l'indépendance du pays en 1956, la formation des professeurs, qu'il s'agisse de la formation initiale ou continue, est considérée comme un levier essentiel à toute réforme escomptée. Si les premières années après l'indépendance étaient marquées par un grand élan de « marocanisation » des cadres pédagogiques à tous les niveaux, guidé par un soucis quantitatif marqué par la nationalisation des cadres et le remplacement du personnel étranger par des enseignants et des superviseurs de nationalité marocaine (Chafiki 2011<sup>1</sup>), Le souci de la qualité du corps enseignant et l'amélioration du dispositif sa formation est devenu de plus en plus persistant au fil du temps.

### **ETABLISSEMENTS DE FORMATION INITIALE:**

Trois types d'établissements furent dédiés, à la formation des enseignants selon le cycle d'enseignement scolaire sous tutelle du ministère de l'éducation nationale:

- Les centres de formation des instituteurs (CFI), créés en 1956, étaient les premières structures mises en place pour la formation des enseignants au Maroc. Leur mission était la formation des enseignants du primaire;
- Les centres pédagogiques régionaux, créés en 1970, avaient pour mission d'assurer la formation des professeurs du cycle collégiale;
- Les écoles normales supérieures (ENS), Initialement appelées " instituts pédagogiques pour l'enseignement secondaire", elles ont pris le nom d'ENS en 1963 et avaient comme mission la formation des professeurs du lycée et des agrégés

A partir de l'année 2000, des changements institutionnels et organisationnels ont été introduits dans le volet de la formation des professeurs<sup>2</sup>. En effet, la charte nationale de l'éducation et de la formation (CNEF) qui a orienté la réforme du système éducatif marocain lancée en 2000 a consacré son treizième levier, entre autres, au perfectionnement de la formation continue des professeurs et à l'amélioration de leurs conditions de travail.

Les ENS qui dépendent des universités assuraient encore la formation initiale, au moment où les centres régionaux des métiers de l'éducation et de la formation (CRMEF) qui ont remplacé les CFI et les CPR devaient assurer une formation appelée "qualifiante" et "professionnalisante". Les CRMEF sont, d'après leur décret de création<sup>3</sup>, des établissements de l'enseignement supérieur qui ne dépendent pas de l'université, ils sont mis sous la tutelle de l'autorité gouvernementale chargée de l'enseignement scolaire. On assiste dernièrement à une implication accrue des universités avec la création des filières universitaires en éducation.

---

<sup>1</sup> Fouad Chafiki, Abdelkrim Alagui, Réforme éducative au Maroc et refonte des curricula dans les disciplines scientifiques, Carrefours de l'éducation, 2011 (HSn°1), PP 29-50.

<sup>2</sup> Miloud Lahchimi, La réforme de la formation des enseignants au Maroc, Revue internationale d'éducation de Sèvres, N°69, septembre 2015, pp21-26

<sup>3</sup> Décret n° 2-11-672 du 27 moharrem 1433 (23 décembre 2011) portant création et organisation des centres régionaux des métiers de l'éducation et de formation.

## L'ACCOMPAGNEMENT COMME MOYEN DE FORMATION CONTINUE DES PROFESSEURS AU MAROC:

L'accompagnement comme mécanisme de formation continue des professeurs au Maroc n'est apparu sous sa version actuelle qu'en 2015 avec la mise en œuvre de la vision stratégique 2015-2030. En effet, l'accompagnement a fait sa première apparition avec la note ministérielle 135<sup>4</sup> et ne concernait que le cycle primaire.

Un an plus tard la note 95<sup>5</sup> a élargi le procédé d'accompagnement aux trois cycles scolaires en explicitant les tâches du professeur accompagnateur et les conditions de candidature pour cette mission. Un guide d'accompagnement a été mis en place par le ministère de tutelle afin de tirer au clair, le plus possible, le rôle du professeur accompagnateur ainsi que les différentes relations qu'il aura à établir avec son entourage administratif, pédagogique et professionnel.

La vision stratégique 2015-2030<sup>6</sup> a introduit le mécanisme de l'accompagnement et la formation par la pratique à travers le projet 9 dans un contexte de professionnalisation du métier de professeur, et ce en visant trois principaux objectifs<sup>7</sup>:

- Une formation continue solide et professionnalisante,
- Une formation continue qui satisfait les besoins du terrain et qui répond aux besoins imposés par les nouveautés,
- Le suivi sur le terrain afin d'appuyer, de soutenir et d'encourager l'innovation

## 2 MATÉRIEL ET MÉTHODES

L'étude a été réalisée en deux étapes:

- 1- Etude et analyse quantitatives de l'évolution des nombres des professeurs accompagnateurs et des professeurs bénéficiaires de l'accompagnement dans l'Académie Régionale d'Education et de Formation Rabat Salé Kenitra dans durant les cinq dernières années;
- 2- Une étude par le biais de deux questionnaires. Le premier est destiné aux professeurs accompagnateurs afin de mettre l'accent sur les tâches qu'ils effectuent et également sur les éventuelles contraintes qu'ils peuvent affronter sur le terrain lors de l'exercice de leur mission (**questionnaire N°1**). Le deuxième est destiné aux professeurs bénéficiaires de l'accompagnement afin de voir leur degré de satisfaction et de collecter leurs propositions d'amélioration du mécanisme de l'accompagnement (**questionnaire N°2**).

Nous avons choisi l'Académie régionale de Rabat salé Kenitra pour illustrer notre travail, et ce pour plusieurs raisons:

- D'abord c'est une académie qui comporte un nombre respectable de directions provinciales (7) 8 avec une représentativité des deux milieux rural et urbain,
- Sa proximité avec le siège du ministère de l'Education Nationale fait d'elle un terrain fertile pour l'expérimentation des innovations pédagogiques,
- Elle figure parmi les académies qui ont fourni de grands efforts pour mettre en œuvre le projet de "l'accompagnement et de la formation par la pratique" au niveau national,
- Elle a recruté plus de 10.000 nouveaux professeurs dans le cadre de l'emploi régionale pendant les cinq dernières années.

Nous avons ciblé comme population des professeurs qui ont soumis leurs candidatures pour exercer la mission de professeurs accompagnateurs, mais aussi des professeurs qui ont exprimé le souhait de bénéficier de l'accompagnement, tous cycles confondus.<sup>9</sup>

<sup>4</sup> Note ministérielle 135-15 en date du 11 décembre 2015

<sup>5</sup> Note ministérielle 95-16 en date du 03 novembre 2016

<sup>6</sup> Conseil Supérieur de l'Education et de la Formation, Pour une école d'équité et de qualité, vision stratégique 2015-2030, Rabat, 2015

<sup>7</sup> Note cadre numéro 99\*15 en date du 12 octobre 2015 relative à la mise en œuvre de la vision stratégique 2015-2030

<sup>8</sup> Les sept directions provinciales de l'académie Rabat-Salé-Kenitra sont : Rabat, Salé, Kenitra, Skhirat-Temara, Sidi Kacem, Sidi Slimane, et Khemisset.

<sup>9</sup> Le système scolaire marocain se constitue de trois cycles : le primaire le collégial et le qualifiant.

Chacun des deux questionnaires est composé de trois parties:

- La première partie dans les deux questionnaires concerne les informations générales,
- La deuxième partie du questionnaire adressé aux accompagnateurs concerne les tâches qu'ils effectuent et les difficultés qu'ils ont rencontrées, au moment où la deuxième partie du questionnaire destiné aux "accompagnés" s'est intéressée à leur degré de satisfaction,
- La troisième partie des deux questionnaires concerne les propositions d'amélioration du mécanisme de l'accompagnement et les perspectives de travail.

### 3 RÉSULTATS

#### 3.1 ÉVOLUTION DES NOMBRES DE PROFESSEURS ACCOMPAGNATEUR ET DES PROFESSEURS ACCOMPAGNÉS

D'après les résultats réalisés au cours des cinq dernières années (**tableaux de 1 à 3**), nous pouvons constater qu'il y a une évolution dans le nombre des professeurs accompagnateurs ainsi que dans le nombre des bénéficiaires de l'accompagnement dans les trois cycles, ce qui se reflète sur le bilan global de l'académie (**tableau 4**).

*Tableau 1. Bilan de l'accompagnement au cycle primaire*

Années	Nombre de professeurs accompagnateurs	Nombre de professeurs bénéficiaires de l'accompagnement	Nombre globale des professeurs du cycle	Pourcentage des bénéficiaires (%)
2019	38	323	12560	2,57%
2020	74	550	12670	4,34%
2021	106	820	12688	6,46%
2022	143	1110	12751	8,71%
2023	177	1527	12740	11,99%

*Tableau 2. Bilan de l'accompagnement au cycle collégial*

Années	Nombre de professeurs accompagnateurs	Nombre de professeurs bénéficiaires de l'accompagnement	Nombre globale des professeurs du cycle	Pourcentage des bénéficiaires (%)
2019	15	140	5981	2,34%
2020	36	359	5939	6,04%
2021	77	706	6017	11,73%
2022	108	990	6018	16,45%
2023	130	1440	6017	23,93%

*Tableau 3. Bilan de l'accompagnement au cycle qualifiant*

Années	Nombre de professeurs accompagnateurs	Nombre de professeurs bénéficiaires de l'accompagnement	Nombre globale des professeurs du cycle	Pourcentage des bénéficiaires (%)
2019	23	188	6160	3,05
2020	61	500	6254	7,99
2021	90	760	6253	12,15
2022	123	1030	6254	16,47
2023	153	1250	6249	20,00

Tableau 4. Bilan de l'accompagnement tous cycles confondus

Années	Nombre de professeurs accompagnateurs	Nombre de professeurs bénéficiaires de l'accompagnement	Nombre globale des professeurs du cycle	Pourcentage des bénéficiaires (%)
2019	76	651	24701	2,64%
2020	171	1409	24863	5,67%
2021	273	2286	24958	9,16%
2022	374	3130	25023	12,51%
2023	460	4217	25006	16,86%

Ainsi, le nombre des professeurs accompagnateurs a connu une nette évolution (**figure 1**) en passant de 76 en 2019 à 460 en 2023, ainsi que le nombre des bénéficiaires de l'accompagnement qui est passé de 651 à 4217 au titre des mêmes années (**figure 2**). Le pourcentage des professeurs ayant bénéficiés de l'accompagnement est passé de 2.73% en 2019 à 16.86% en 2023 (**figure 3**) et ce malgré la stabilité relative dans l'effectif global des enseignants.

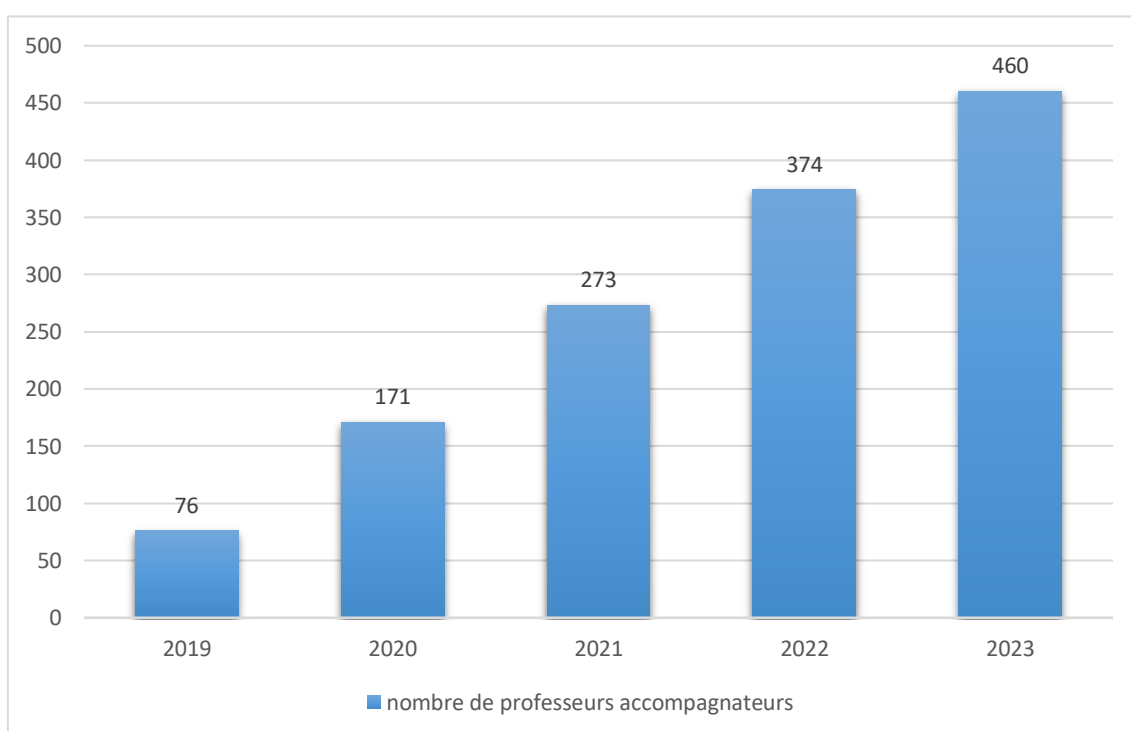


Fig. 1. Évolution du nombre des professeurs accompagnateurs entre 2019 et 2023

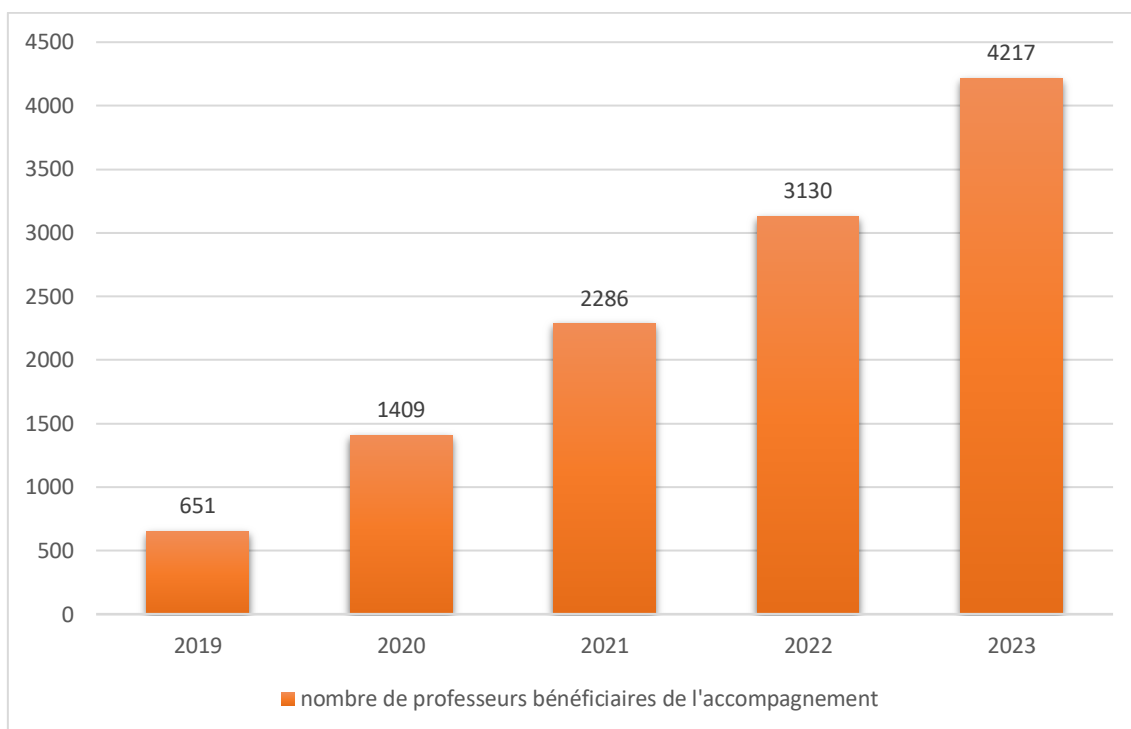


Fig. 2. Évolution du nombre des professeurs accompagnés entre 2019 et 2023

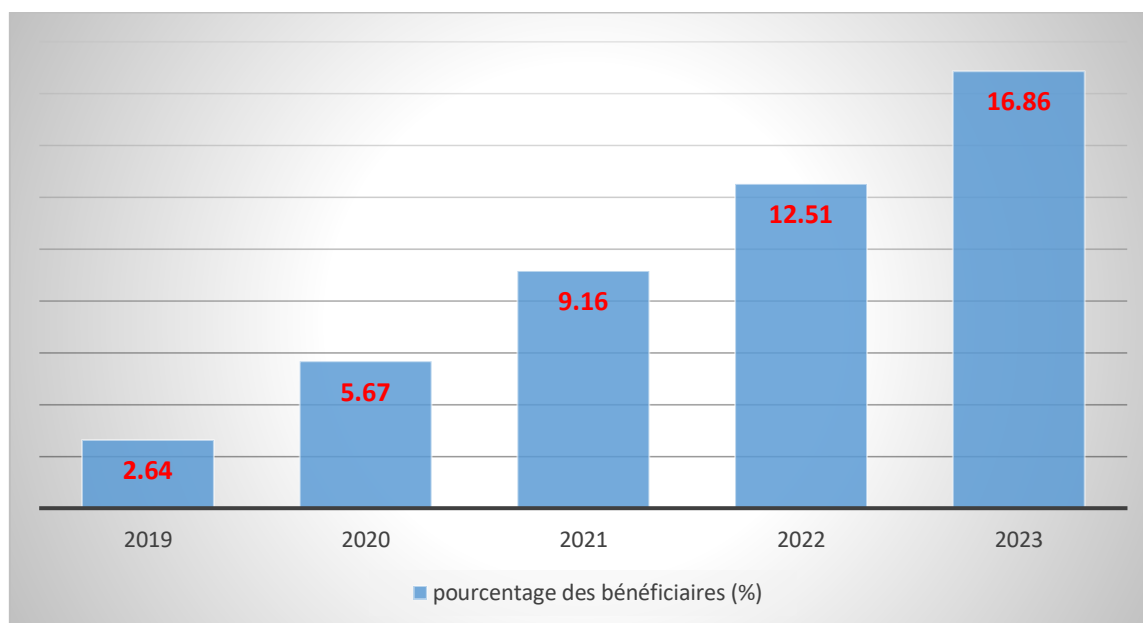


Fig. 3. Évolution du pourcentage du bénéficiaire entre 2019 et 2023

Cette évolution n'est pourtant pas la même dans tous les cycles. Quoique les résultats soient en croissance dans les trois cycles durant la période allant de 2019 à 2023, on remarque que l'évolution se fait avec un rythme inférieur au primaire par rapport aux cycles collégial et qualifiant (**figure 4**): Le nombre d'accompagnateurs a progressé pendant les cinq dernières années de 505% au collégial et de 766% au qualifiant contre seulement 365% au primaire. Quant au nombre de bénéficiaires de l'accompagnement, on peut constater que le taux d'évolution au primaire qui est de 372% demeure le plus bas durant la même période par rapport au taux constaté dans les autres cycles, à savoir des taux d'évolution de, au 928% dans le collégial et de 574% au qualifiant.

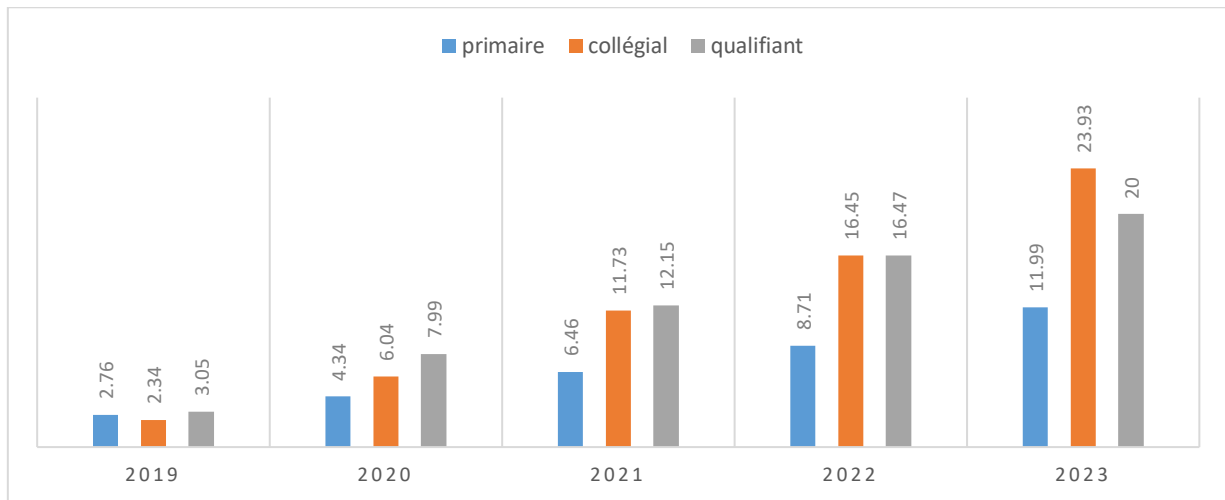


Fig. 4. Évolution du pourcentage des bénéficiaires entre 2019 et 2023- selon les cycles

## 3.2 RÉSULTATS DES QUESTIONNAIRES

### 3.2.1 RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE DESTINÉ AU ACCOMPAGNEURS

Les professeurs accompagnateurs qui ont participé à cette étude et qui nous ont rendu le questionnaire étaient au nombre de 260 dont 120 (presque la moitié) sont de sexe féminin (**figure5**), répartis sur les sept directions provinciales de l'académie.

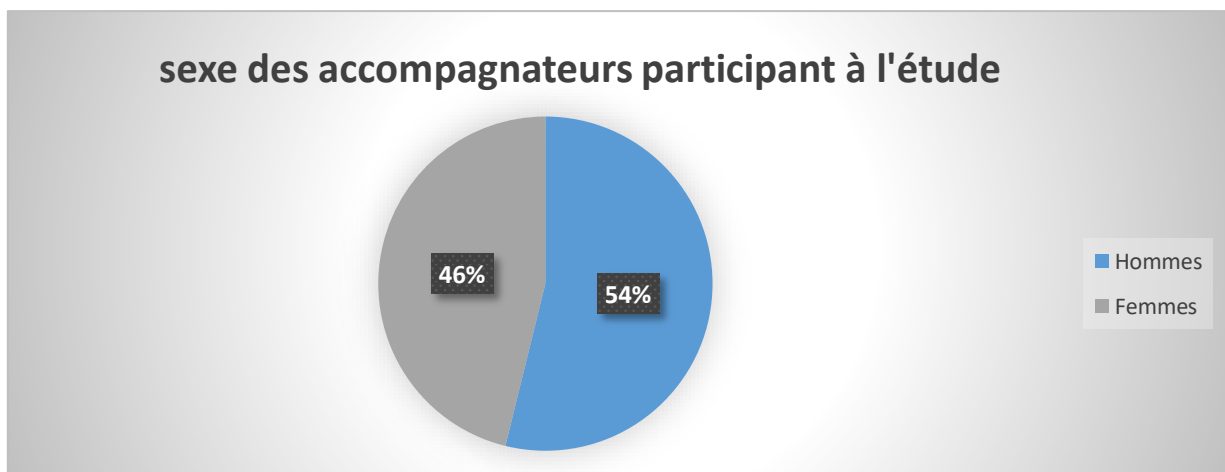


Fig. 5. Répartition des accompagnateurs participant à l'étude selon le sexe

Concernant Q,1, « choix de la mission d'accompagnement » 95% ont choisi d'être professeur accompagnateur, les 5% qui restent ont été désignés par des inspecteurs pédagogiques,

Pour la Q2 « élaboration d'un plan d'action annuel », 100% des participants élaborent un plan d'action annuel qui est soumis à l'approbation de l'inspecteur pédagogique et de la direction provinciale.

100% des professeurs accompagnateurs questionnés ont déclaré qu'ils n'ont bénéficié d'aucune formation proprement dite concernant l'accompagnement, mais qu'ils ont assisté à des rencontres pédagogiques encadrés par les inspecteurs.

En ce qui concerne la Q4, outre les appels téléphoniques et les réseaux sociaux utilisés par 100% des concernés afin de communiquer avec les bénéficiaires de l'accompagnement; seuls 15% ont effectué des visites sur le lieu de travail des accompagnés et 10% ont organisé des rencontres de partage hors temps du travail.

Concernant la Q5 « difficultés rencontrés », 100% des participants ont exprimé un souci vis-à-vis au temps consacré à l'accompagnement, surtout pour les professeurs du primaire où il est quasiment impossible d'organiser des séances

d'accompagnement lors des heures de travail. 60% ont signalé le problème de la résistance au changement et 70% ont parlé du manque d'encouragement et de motivation financière. 55% ont soulevé le problème de la difficulté qui se manifeste pendant l'accompagnement de professeurs qui travaillent dans des établissements différents et souvent éloignés. 45% des participants ont mis en exergue le problème du boycott de quelques cadres de l'AREF de toutes les activités de formation et d'encadrement y compris celles de l'accompagnement.

Pour la Q6 « perspectives d'amélioration », 100% des questionnés ont proposé l'allègement du tableau de service des professeurs accompagnateurs. 100% d'entre eux ont également proposé une indemnité financière pour les accompagnateurs

### 3.2.2 RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE DESTINÉ AUX ACCOMPAGNÉS

Les professeurs bénéficiaires de l'accompagnement qui ont participé à cette étude et qui nous ont rendu le questionnaire étaient au nombre de 970 dont 470 (plus de la moitié) sont de sexe féminin (figure6), répartis sur les sept directions provinciales de l'académie.

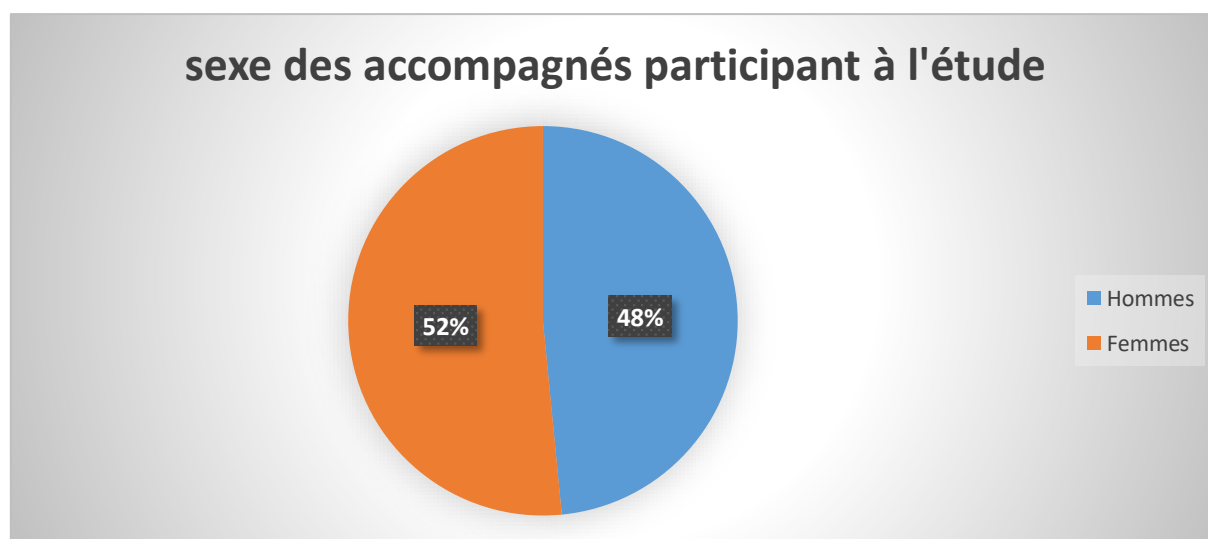


Fig. 6. Répartition des accompagnés participant à l'étude selon le sexe

Concernant la Q1, 80% des participants ont jugé que l'accompagnement est un moyen d'innovation pédagogique.

Pour la Q2, tous les participants ont exprimé à leurs inspecteurs le souhait de bénéficier de l'accompagnement.

En ce qui concerne la Q3, le souhait de bénéficier de l'accompagnement revient dans 45% des cas au fait qu'il s'agit d'un professeur nouvellement recruté. 25% des participants préfèrent l'accompagnement d'un collègue expérimenté à l'encadrement aux visites d'un inspecteur pédagogique. 30% voulaient vivre une expérience de partage de bonnes pratiques.

Pour la Q4, 75% des professeurs participants étaient satisfaits de l'accompagnement dont ils ont bénéficié, contre 15% qui ont jugé l'expérience comme une perte de temps. 10% des questionnaires n'ont pas apporté de réponse à cette question.

Concernant la Q5, 50% des participants "non satisfaits" ont jugé que l'encadrement des inspecteurs aurait des résultats plus pertinents, 30% ont exprimé un sentiment de frustration par rapport à leurs attentes.

Enfin, et concernant la Q6 « perspectives d'amélioration », il est impératif pour 100% des participants de fixer le temps de l'accompagnement dans les tableaux de services des accompagnateurs et des accompagnés.

## 4 DISCUSSION

Nous observons à travers l'exploitation des résultats des deux questionnaires que 100% des accompagnés ont exprimé le besoin de bénéficier de ce mécanisme de formation continue, et que 95% des accompagnateurs ont pris d'eux-mêmes la décision de vivre cette expérience, sans oublier que 80% des bénéficiaires considèrent qu'il s'agit effectivement d'un moyen



d'innovation pédagogique, et que 75% des professeurs accompagnés sont satisfaits de l'expérience de l'accompagnement qu'ils ont vécue, ce qui reflète un grand degré d'intérêt pour l'accompagnement.

25% des professeurs accompagnés préfèrent traiter avec un accompagnateur au lieu d'un inspecteur. Ceci ne peut en aucun cas être considéré comme une substitution au rôle de l'inspecteur pédagogique qui demeure primordiale dans le système scolaire et dans le processus d'encadrement. L'accompagnateur pédagogique en tant que personne qui encourage, facilite et appuie ses collègues sans jamais effectuer de supervision ni d'évaluation, peut tisser des relations basées sur le respect et la confiance mutuelles avec les accompagnés. Il permet au bénéficiaire de se positionner dans son entourage en tissant des relations étroites avec ses pairs, et l'acquisition de plus d'audace et de confiance en lui-même. Il contribue également à garantir le soutien pédagogique et psychique aux enseignants débutants et la facilitation de leur intégration dans les milieux institutionnels et professionnels ainsi que le renforcement de leur sentiment d'appartenance au métier et de leur participation au développement de l'acte pédagogique.

100% des accompagnateurs et des accompagnés ont soulevé le problème du temps réservé à l'accompagnement. En effet, les tableaux de service des professeurs ne permettent pas de laisser la place à un temps dédié à l'accompagnement. En effet les professeurs du collégial travaillent 24 heures par semaine, et ceux du qualifiant 21 heures par semaine. Ce problème est encore plus persistant dans le cas des professeurs du primaire qui ont 30 heures de travail par semaine. 100% également des participants ont évoqué le volet de la formation des professeurs accompagnateurs comme condition essentielle à la réussite de leur mission. Ils ont tous affirmé avoir assisté à des rencontres pédagogiques au sujet de l'accompagnement encadrées par des inspecteurs, mais cela reste insuffisant pour eux.

## 5 CONCLUSION

L'accompagnement pédagogique c'est "Être avec et aller vers, sur la base d'une valeur symbolique, celle du partage"<sup>10</sup>. Il constitue une entrée principale dans le pilotage du changement, et ce à travers l'encouragement de l'adhésion des professeurs à l'innovation pédagogique, il est également considéré comme un mécanisme d'appui à leur développement professionnel. Il contribue à l'insertion professionnelle des enseignants nouvellement recrutés et à leur appropriation de la réforme et sa mise en œuvre. C'est un moyen de développement professionnel des enseignants par la voie de la formation par la pratique entre pairs

Après l'analyse du bilan de l'accompagnement dans l'AREF de Rabat Salé Kenitra au cours des cinq dernières années et de l'étude via le questionnaire destiné aux accompagnateurs et celui destiné aux accompagnés, nous avons pu constater des résultats probants quant à la croissance des nombres des accompagnateurs et des accompagnés et à l'évolution du pourcentage des accompagnés par rapport à l'effectif global du corps professorale dans la région de Rabat Salé Kénitra (12% en 2023 au lieu 2,73% en 2019). Nous avons également pu constater un certain nombre d'indicateurs très positifs: taux de satisfaction de 80% chez les accompagnés, 100% des accompagnateurs ont choisi eux-mêmes d'assumer cette tâche et préparent annuellement leurs plans d'action. Cependant, nous avons pu relever quelques points sur lesquels il va falloir porter plus d'attention et fournir plus d'efforts afin d'améliorer les réalisations. D'abord, le pourcentage des professeurs accompagnés par rapport à l'effectif global des professeurs qui est de 12%; et quoiqu'il soit encourageant, demeure encore loin de l'objectif fixé par le ministère et qui est de 30%.

Outre la résistance au changement de la part de quelques acteurs pédagogiques et administratifs, nous avons pu relever un certain nombre de difficultés qui entravent la mise en œuvre du projet de l'accompagnement: difficultés relatives au besoin en ressources humaines qui se traduit par l'impossibilité actuelle d'affecter un accompagnateur par établissement et par discipline, difficultés relatives à l'impossibilité d'allègement du tableau de service hebdomadaire des accompagnateurs, notamment pour ceux du cycle primaire, et les difficultés liées aux contraintes procédurales relatives à l'octroi des indemnités financières au profit des accompagnateurs<sup>11</sup>

Afin de surmonter ces problèmes, le ministère de tutelle est appelé à prendre un certain nombre de mesures relatives à la consolidation du débat et de la communication autour de l'accompagnement, à la diversification des moyens d'attractivité et de motivation susceptibles de motiver les accompagnateurs, à la diffusion et au partage des expériences et de pratique d'accompagnement réussies, mais surtout à La formation des professeurs accompagnateurs et à leur préparation.

<sup>10</sup> Maela Paule, *L'Accompagnement : une nébuleuse, Education permanente*, n°135/2002 pp 43-57

<sup>11</sup> Cette mesure est présente dans la note 134\*15 en date du 11 décembre 2015.

QUESTIONNAIRE 1

DESTINÉ AUX PROFESSEURS ACCOMPAGNATEURS

Cadre :

Sexe :

Date de recrutement :

Lieux de travail :

Cycle

Q-1 Avez-vous choisi d'être un professeur accompagnateur ?                          oui                          non

Si votre réponse est "non", pouvez indiquer comment vous êtes devenu professeur accompagnateur ?

.....

Q-2 élaborer-vous un plan d'action annuel d'accompagnement ?                          oui                          non

Q-3 avez-vous bénéficié d'une formation sur l'accompagnement ?                          oui                          non

Q-4 Quelles sont les moyens que vous utilisez dans l'accompagnement ?

.....  
.....  
.....

Q-5 Quelles sont les difficultés que vous rencontrez lors de l'exercice de votre mission ?

.....  
.....  
.....

Q-6 Quelles sont les perspectives d'amélioration à votre avis ?

.....  
.....  
.....

**QUESTIONNAIRE2**

**DESTINÉ AUX PROFESSEURS BÉNÉFICIAIRES DE L'ACCOMPAGNEMENT**

Cadre :

Sexe :

Date de recrutement :

Lieux de travail :

Cycle :

Q-1 Pensez-vous que l'accompagnement est un moyen d'innovation pédagogique ?      oui      non

Q-2 Avez-vous exprimé le souhait de bénéficier de l'accompagnement ?      oui      non

Q-3 Si votre réponse est oui, pouvez-vous dire pourquoi ?

.....  
.....  
.....

Q-4 êtes-vous satisfaits de cette expérience ?      oui      non

Q-5 si votre réponse est non, pouvez expliquer pourquoi ?

.....  
.....  
.....

Q-6 Quelles sont les perspectives d'amélioration à votre avis ?

.....  
.....  
.....

## REFERENCES

- [1] Fouad chafiki, Abdelkrim Alagui, Réforme éducative au Maroc et refonte des curricula dans les disciplines scientifiques, Carrefours de l'éducation, 2011 (HSn°1), PP 29-50.
- [2] Miloud Lahchimi, *La réforme de la formation des enseignants au Maroc*, Revue internationale d'éducation de Sèvres, N°69, septembre 2015, pp21-26.
- [3] Décret n° 2-11-672 du 27 moharrem 1433 (23 décembre 2011) portant création et organisation des centres régionaux des métiers de l'éducation et de formation.
- [4] Ministère de l'éducation nationale, note ministérielle 135\*15 en date du 11 décembre 2015 concernant la candidature aux fonctions de professeur accompagnateur au cycle primaire.
- [5] Ministère de l'éducation nationale, note ministérielle 95\*16 en date du 03 novembre 2016 concernant la candidature aux fonctions de professeur accompagnateur dans les trois cycles de l'enseignement scolaire.
- [6] Conseil Supérieur de l'Education et de la Formation, Pour une école d'équité et de qualité, vision stratégique 2015-2030, Rabat 2015.
- [7] Ministère de l'éducation nationale, note cadre numéro 99\*15 en date du 12 octobre 2015 relative à la mise en œuvre de la vision stratégique 2015-2030.
- [8] Maela Paule, *L'Accompagnement: une nébuleuse*, Education permanente, n°135/2002 pp 43-57.